

NEUILLY-SUR-SEINE

Expertises contradictoires sur la mort de la veuve

SELON LES CONCLUSIONS du médecin légiste qui a pratiqué l'autopsie, la mort de la veuve Dominique Aubry, 57 ans, découverte pendue dans sa péniche le 1er décembre 2005 à Neuilly-sur-Seine, n'a rien de suspect. Son corps n'était marqué d'aucune trace de violence.

Hier, au procès des deux hommes jugés pour son assassinat, les expertises se sont révélées peu probantes pour l'accusation, ne levant pas les doutes sur les circonstances de la mort. Avec le médecin légiste, le débat porte sur la fracture du larynx, constatée plus tard, quand le dossier fut ouvert après la plainte du frère de la défunte. Témoigne-t-elle d'une strangulation ? « La fracture a pu être faite au moment de l'autopsie », estime le professeur Durriqon, sans écarter définitivement que des mains étrangères ont serré la gorge.

L'incertitude est plus grande sur l'heure de la mort, que le même professeur situe entre 11 heures et 20 heures la veille de la découverte du corps, et peut-être même

21 heures ou 22 heures. « Mais on sait que Madame Aubry a téléphoné avant 20 heures », relève le président de la cour d'assises, Bruno Deblois. Un autre expert a situé la mort dans la nuit...

L'imprécision domine aussi sur les analyses génétiques. La scène, de crime ou non, n'avait pas été figée et certains prélèvements effectués sans précaution. Les spécialistes, en tout cas, sont tous d'accord sur l'alcoolisme de la victime, qui avait 2,44 g d'alcool dans le

La victime, ivre ce soir-là, était-elle en état de se prendre elle-même ?

sang et avait ingéré antidépresseurs et somnifères avant de mourir. Mais pas du tout en dose massive. Alors, était-elle en état de se pendre elle-même ? Les accusés, l'héritier de sa fortune Franck Renard-Payen et un ami, Olivier Eustache, affirment avoir quitté Dominique Aubry en vie vers 21 h 30 ou 22 heures la veille du jour où elle a été découverte morte. Les débats se poursuivent aujourd'hui et demain. L'avocat général devrait requérir lundi. Le verdict est attendu mardi.

V.M.

NANTERRE

Le procès de la mosquée est reporté à juillet

À PEINE OUVERT, hier matin, le procès des sept personnes poursuivies dans l'affaire des détournements de fonds liés à la construction de la nouvelle mosquée de Nanterre, près de l'A86, s'est interrompu.

L'avocate du gérant de la société chargée du chantier a fait valoir que son client est placé sous curatelle. La loi obligeant à recueillir l'avis d'un expert psychiatre pour juger une personne ainsi protégée a contraint le tribunal à reporter l'audience aux 9, 10 et 11 juillet.

Le recteur de la mosquée aurait détourné 480 000 €

L'argument semble avoir été avancé pour gagner du temps, car le placement sous curatelle du gérant remonte à novembre 2013, et que l'avocate n'en avait jamais parlé. Le

principal prévenu dans cette affaire est Mohamed Boujdedi, recteur de la mosquée de Nanterre, qui sera jugé pour « abus de confiance ». Il aurait détourné 480 000 €. Une partie de l'argent est publique puisqu'il provient de l'Epadesa. L'association gérant la mosquée a en effet signé un accord avec l'établissement public d'aménagement de La Défense pour obtenir un million d'euros contre la cession du terrain sur lequel est édifié l'actuel lieu de culte. Boudjedi comparaitra notamment au côté de Richard Lejoyeux, président de la Coordination islamique des Hauts-de-Seine et maître d'ouvrage du chantier. Ce dernier aurait fait l'intermédiaire pour l'attribution du marché à la société Novolis et son directeur général, Tacim Soyucuren, jugé lui aussi.

V.M.

NANTERRE

Fausse alerte à la bombe au collège

LA POLICE DE NANTERRE a reçu un appel anonyme mardi en début d'après-midi, pour une alerte à la bombe au collège des Chenevoux, à Nanterre. Les fonctionnaires se sont rendus sur place, mais il n'y a pas eu d'évacuation car il s'agissait en fait d'une fausse alerte. Selon des sources policières, des pétards auraient été entendus. Les fausses alertes à la bombe sont passibles de plusieurs mois de prison ferme.

ISSY-LES-MOULINEAUX

A 15 ans, il tente un cambriolage

IL A FUI, mais n'est pas parti bien loin. Un garçon âgé de 15 ans a été interpellé mardi après être rentré par effraction dans une résidence de l'allée Sainte-Lucie, à Issy-les-Moulineaux. Il n'est pas tout à fait 15 heures, près du centre commercial des Trois Moulins, quand le jeune malfaiteur se lance dans son entreprise. Mais il est repéré par des badauds. Et c'est grâce à la description donnée par un témoin qu'il a été interpellé... 350 m plus loin, rue Paul-Bert. Aucun bien volé n'a été retrouvé sur lui. Il a été placé en garde à vue.

COLOMBES

Chez Rouge Basilic, c'est beau, bon et utile

BRAHIM HENNANA et Mohamed Fatmi ont vécu leur baptême du feu à l'occasion d'une compétition de natation à Colombes, ce week-end. Ils y ont étrenné le « food truck » de leur entreprise d'insertion, Rouge Basilic. Comprendre un camion où on vend des plats à emporter, une tendance très en vogue.

Sauf que Rouge Basilic est plus qu'un énième arrivant sur un marché en pleine expansion. La société est lauréate de l'appel à projets d'Economie sociale et solidaire (ESS) du conseil général en 2013. Le département lui a ainsi versé près de 40 000 €. « Le projet remonte à deux ans, se souvient Brahim. Là, ça y est, on est dans le concret. Nous faisons de l'insertion par la restauration. » Basée à Colombes, Rouge Basilic produit ses plats dans son laboratoire, installé dans un établissement de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) grâce à un partenariat avec l'association Novaeadia.

Recrutement solidaire et produits locaux

« Nous avons une conseillère d'insertion. On emploie des jeunes sans qualification, des femmes victimes de violences qui ont besoin de reprendre pied dans la vie active, des seniors... Nous avons aussi deux cuisiniers, dont l'un est formateur », poursuit Brahim. L'objectif est d'être à la tête de trois camions d'ici la fin de l'année, soit une vingtaine d'employés et plusieurs encadrants. Rouge Basilic va plus loin. Les ingrédients préparés viennent



Colombes, vendredi. Une entreprise qui fait de l'insertion par la restauration et propose des produits venant d'exploitations agricoles de la région : c'est Rouge Basilic, un nouveau food-truck qui va sillonner le nord du département. (LP/O.B.)

de structures locales. Les fruits, les légumes... sont produits par des exploitations du Val-d'Oise, de l'Oise et des Yvelines. « Dans la mesure du possible, dans la grande majorité des cas on utilisera du bio mais en trouve peu en hiver. Notre priorité, c'est le circuit court. Nos victuailles n'ont pas fait des heures de camion ou d'avion. Tout a poussé ici dans la région. Nous ne préparons que des produits frais et de saison. La carte variera en fonction de l'époque », insiste Brahim. Ou comment appliquer le système des Amap et des paniers de légumes

aux food-trucks. En somme, c'est bon, c'est beau et quasiment bio. La spécialité sera les gratins, les pizzas et les salades. Les prix seront adaptés aux emplacements.

L'équipe a dû contacter les villes pour obtenir l'autorisation de s'y installer. Elle sera par exemple dimanche à la piscine de la Garenne-Colombes, à l'occasion d'une compétition sportive. En attendant l'ouverture imminente de son site Internet, Rouge Basilic communiquera ses menus et ses emplacements via Facebook et Twitter.

OLIVIER BUREAU

SAINT-CLOUD

Aristocrates et people unis autour d'un château

« **QUELLE IMPOLITESSE !** » peste une élégante bousculée sans ménagement. La cohabitation entre aristocrates et people peut entraîner de petites frictions. Hormis de rares manifestations d'humeur, le gala de l'association Reconstructisons Saint-Cloud s'est néanmoins déroulé mardi soir dans une atmosphère de concorde au Cercle de l'union interalliée (Paris VIII^e). Laurent Bouvet, le président de l'association qui veut reconstruire l'ancienne demeure royale dans le parc de Saint-Cloud, et Massimo Gargia, le célèbre jet-setteur, ont convié à leur rendez-vous mondain une assistance très diverse : la princesse Tania de Bourbon-Parme, le Duc d'Orléans, le couturier Jean-Claude Jitrois, le mannequin Sarah Marshall, le musicien Cerrone, Tatiana et Xavier, couple de la télé-réalité...

Certains ont fait le déplacement « pour Massimo ». Mais les héritiers de la couronne française et autres représentants de la noblesse se passionnent à l'idée de voir renaître l'ancienne demeure de Marie-Antoinette. « Je soutiens ce projet par respect pour ma famille et mes ancêtres »,



Paris (VIII^e), mardi soir. Le cinéaste Julien Landais, le mannequin Sarah Marshall, la femme d'affaires américaine Donna Soloway et le couturier Jean-Claude Jitrois. (LP/J.B.)

explique Tania de Bourbon-Parme, descendante de Louis XIV. Même opinion chez Geneviève de la Pomélie, « de la septième génération après La Fayette ». « Les travaux permettraient de donner du travail à des artisans qu'il convient d'aider à perdurer », complète-t-elle. Frédéric LeFebvre, ancien secrétaire d'Etat, va

plus loin. « Il ne s'agit pas de mettre de l'argent public, mais de rassembler des partenaires privés pour investir dans une vitrine touristique, rappelle le député (UMP) des Français d'Amérique du nord, qui promet de parler de l'action de Reconstructisons Saint-Cloud Outre-Atlantique.

JÉRÔME BERNATAS